

L'Éclair

Édition du "RÉVEIL DU NORD" Lille

Bureaux : 39, rue Pauvrière, ROUBAIX et 2, place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

LE Régime des Retraites des Fonctionnaires

Les travailleurs qui assurent un service public, et dont l'effort participe à une production sociale, ont droit de revendiquer que la Société, dont ils soutiennent et régularisent l'existence, les prémunisse contre tous risques, remède à leur usure physique et morale et leur garantisse, au seuil de la vieillesse, une pension suffisante pour leur permettre une vie normale.

C'est pourquoi les mineurs insistent, avec raison, pour que leurs retraites soient assurées. C'est pourquoi les fonctionnaires et tous les employés de l'Etat se dressent unanimement pour réclamer une prompte et totale révision de cette loi de 1893 qui, sous prétexte de leur constituer de vagues retraites, n'accorde aucun droit réel à la retraite (celle-ci étant soumise au bon vouloir de l'Administration, même quand les conditions d'âge et de service sont remplies); — laisse la veuve et les enfants sans aucune pension lorsque le fonctionnaire décède avant 25 ans de services; — n'accorde pas de pensions d'invalidité (sauf en de très rares cas); — et confisque toutes les réserves déjà versées, en cas de départ anticipé.

Cet inique régime n'a que de trop duré, et la Fédération Nationale des Syndicats de fonctionnaires, qui vient de faire commencer à la Chambre, le 15 mars dernier, la discussion du projet Lugol (qui institue un système plus juste) demande à tous ses adhérents, groupes ou isolés, de faire un dernier effort auprès des Parlementaires pour que les débats entamés aboutissent, sans désemparer, à la Chambre et au Sénat, à une solution favorable.

Le nouveau régime doit, ainsi que le comporte le projet n° 3070, reposer sur une base de capitalisation unique pour tous les agents de l'Etat, où les versements des intéressés et de l'Etat reçoivent leur destination normale, au lieu de tomber dans le gouffre du budget. (D'ailleurs, après une période relativement courte, et par le jeu des intérêts composés du capital ainsi constitué, les charges de l'Etat relatives aux pensions, seront moindres que l'heure actuelle).

Il est évident que les pensions militaires sont à l'Etat, et continueront à la Caisse commune, plus cher que les pensions civiles, car les militaires ont droit à des pensions proportionnelles après 15 ans de services... mais ce motif n'est point suffisant pour justifier la création de deux caisses séparées. La réunion des militaires et civils permettrait, en effet, de réclamer, et d'obtenir plus facilement, que les avantages faits aux premiers soient aussi concédés aux seconds. D'autre part, même entre agents civils, il y a de grandes différences de condition d'âge et de service pour l'obtention de la pension, et on ne songe pas à demander une caisse pour chaque catégorie... ce qui serait sacrifier les personnes peu nombreuses et à petits traitements. Ce qui il faut obtenir, avec la caisse commune, c'est que l'Etat complète suffisamment les versements pour assurer à tous un régime de pensions complètement unifié, d'un montant véritablement pour tous les agents de la Nation, en tenant compte des difficultés de l'existence, de l'ancienneté, des conditions du service, de la nature de l'invalidité, etc...

Or, le projet 3070 présente d'indéniables avantages :
Il reconnaît aux intéressés le droit absolu à une pension proportionnelle lorsque certaines conditions d'âge et de services sont remplies. Il élève sensiblement le maximum des pensions. Il assure un droit à pension aux veuves et orphelins du fonctionnaire qui meurt avant d'avoir 25 ans de services. Il élève la pension des veuves et prévoit pour les enfants des majorations, assure le remboursement des retenues au fonctionnaire, en cas de départ anticipé. Il accorde des pensions d'invalidité (quoique très peu élevées). Il impose au personnel non-officier le versement mensuel de retenues. Il oblige l'Etat à effectuer, à la Caisse de capitalisation, le versement des retenues concernant les militaires et marins à solde journalière.

Mais, il y a aussi, dans ce projet, des lacunes à combler et des dispositions à modifier :

Certains fonctionnaires (douaniers, forestiers, etc.) doivent continuer à prendre leur retraite à 50 ans d'âge et 25 ans de services. En aucun cas, le montant des retraites des petits fonctionnaires ne devra être inférieur au montant actuel majoré par la loi du 25 mars 1920. Le taux des majorations de service doit être fixé à 150% et 50%. Le minimum de la pension des petits fonctionnaires civils doit être calculé sur les 3/5 du traitement, comme pour le personnel militaire non-officier. Des retraites proportionnelles doivent être prévues pour les civils comme pour les militaires. Enfin, les ouvriers permanents de l'Etat doivent être assimilés aux autres agents, et les retraites actuelles doivent obtenir la pérennité de leurs retraites avec les nouvelles modalités du projet.

Des amendements en ce sens ont été déposés, par les soins de la Fédération Nationale, qui espère obtenir satisfaction, et tous les groupements collaborant à son action.

Ainsi modifié, le projet actuellement en discussion doit être voté rapidement, et appliqué dès le 1^{er} Janvier 1923. Cette réforme des pensions est le complément nécessaire de la réforme des traitements de 1919.

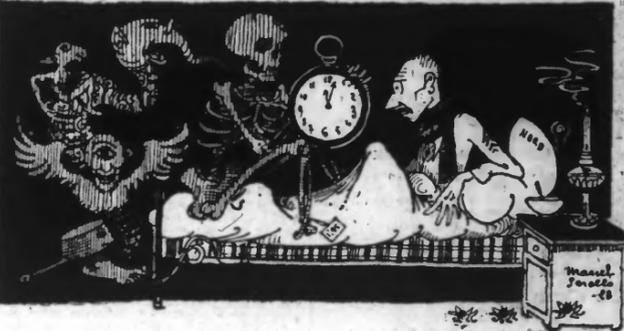
La Section du Nord de la Fédération Nationale des Syndicats de Fonctionnaires.

La Question des Réparations sur le tapis, aux Communes

Londres, 25. — Il se confirme que, mercredi prochain, les nationaux libéraux vont reprendre la discussion sur la question des réparations et sur celle de la sécurité militaire de la France. M. Lloyd George et le général Spears ont les principaux instigateurs de cette discussion.

C'est la première fois, depuis les élections, que les nationaux libéraux prendront l'initiative d'un débat sur la question des réparations. Le plan qu'ils proposent ne diffère sensiblement de celui des libéraux. D'ores et déjà, il semble à peu près certain que les libéraux indépendants et les travailleurs les secondent.

RELATIVITÉ



Plus j'y réfléchis et plus je suis de l'avis d'Einstein qui a posé en principe la relativité du temps et de l'espace. On n'en peut douter : ni l'un ni l'autre n'ont d'existence absolue; ce sont des concepts purement subjectifs et, par là, n'ont d'autre mesure que les sensations qu'ils déterminent chez celui qui les conçoit.

J'en ai fait l'expérience. Au cours de quelques semaines de villégiature que je viens de passer dans mon lit — tout le monde ne peut pas aller à Chamonix — l'insomnie m'a tenu éveillé durant de nombreuses nuits. J'en appelle à tous ceux à qui pareil désagrément est arrivé : y a-t-il rien de plus interminablement long qu'une nuit sans sommeil? Dans le silence, les battements de la pendule semblent mesurer l'éternité et l'on comprend le désespoir des damnés qui, plongés dans une obscurité sans fin s'entendent invariablement répondre, quand ils demandent l'heure qu'il est à l'horloge des siècles : « Il est minuit ! »

Or, de la soirée du Mardi-Grand au matin du Mercredi des Cendres, des tas de gens ont, comme moi, passé la nuit sans dormir. Seulement, eux, ça n'était pas pour la même raison et les échos huyants de la nuit qu'ils menaient sous mes fenêtres ne laissaient place à aucun doute. Croyez-vous que le temps ait eu pour eux, cette nuit-là, la même valeur que pour moi et qu'il ne leur ait pas paru — relativement — beaucoup plus court. Voilà une preuve de plus du caractère subjectif de la notion de temps.

Cette subjectivité est, par ailleurs, essentielle et sensible à l'étendre à tous les êtres vivants. Mon camarade Mouseron — prononcez : Mouserson — dans sa fine observation de la psychologie des animaux, a donné, à mon avis, un exemple définitif. Lisez les aventures de son « lumechon » et vous serez édifiés !

L'escarrot de Mouserson fut un jour pris de l'envie de voir du pays et il entreprit de se transporter, lui et sa complice, dans le village voisin de celui dont il ravageait les semailles. Pour accomplir ce dessein, l'audacieux « lumechon » avait à franchir une rivière sur un pont considérable. « Il avoit bin, dit Mouserson, dix mètres d'long ». L'escarrot ne mit pas moins de vingt-quatre heures pour effectuer la traversée.

Or, par un hasard extraordinaire, à peine le voyageur avait-il allongé ses cornes par dessus le dernier pavé du pont, que celui-ci s'écroula avec fracas, le tablier tout sens dessus dessous.

Croyez-vous que le lumechon s'est mis à rouspéter contre l'administration des Ponts-et-Chaussées qui construisit des ouvrages si longs et si fragiles, et contre le Créateur qui dota les escarrots de moyens de locomotion d'une désespérante lenteur, circonvenant ceux qui, à bien peu de choses près, auraient entraîné pour lui un horrible trépas ?

Deux ouvriers ont été écrasés sous un lourd appareil

Saint-Etienne, 25. — Un lourd appareil à teinture qui avait besoin de réparation, avait été placé sur des madriers, pour permettre à deux ouvriers mécaniciens, MM. Pierre Lassablière et Pierre Gros, de se placer dessous pour effectuer le travail.

Ils y étaient occupés, lorsque les madriers se brisèrent sous le poids du lourd appareil qui s'écroula sur les deux mécaniciens.

M. Pierre Lassablière a été tué sur le coup et M. Pierre Gros a été dégage dans un état désespéré.

Toute augmentation du prix du pain doit être évitée

Paris, 25. — Dans une circulaire aux Préfets, M. Chéron déclare que le cours des blés s'élevant notablement abaissés, il importe qu'il en soit de même du cours des farines.

En conséquence dit-il, l'attache la plus grande importance à ce que l'on évite toute augmentation du prix du pain.

La maladie de Sarah Bernhardt

Paris, 25. — A l'issue de la consultation qu'il eut ce matin, les médecins appelés auprès de Mme Sarah Bernhardt ont rédigé le bulletin suivant : Etat stationnaire, avec une légère tendance à l'amélioration dans la fonction rénale.

Pas du tout ! Le lumechon, mesurant le temps et l'espace, selon ses impressions exclusivement personnelles, ne songe qu'à se féliciter de ce que la rapidité de sa course lui avait permis d'être déjà de l'autre côté du pont lorsque la catastrophe se produisit. Il avait, relativement à sa vitesse de déplacement habituelle, battu un record, et il en était tout heureux. Et c'est ainsi que Mouserson traduisit les réflexions de ce recordman « relatif » :

« Wet ! qui dit l' lumechon sans bile, In s'artournant ed l'aut' côté, Si in s'rot point si agile, Comme in s'rot escarbot ! »

La relativité ne s'applique pas seulement, du reste, au temps et à l'espace. On peut dire qu'elle s'étend à toutes nos sensations. Témoin ce vidangeur que son patron envoya un jour pour exercer son ministère dans les dépendances d'un magasin de parfumerie.

Pour demander au parfumeur des indications précises sur la topographie des lieux — c'est le cas de le dire — cet honnête fravalleur entra dans la boutique. Il en avait



à peine franchi le seuil, qu'on le lui païr : il n'eut que le temps de saisir une chaise sur laquelle il s'affaissa, privé de sentiment. On s'empressa autour du malheureux, on lui frappa dans les mains, on lui aspergea la figure et, quand il eut repris ses sens, on lui demanda les causes de son malaise. D'un geste muet, il désigna les fiocons, les boîtes et les pots qui garnissaient les étagères.

« C'est toutes ces odeurs, dit-il. Ça sent trop fort; ça m'a monté à la tête ! » Et même, ce ne sont pas seulement nos sensations qui sont relatives. Nos sentiments affectés eux-mêmes ne sont-ils pas fonction de conditions variables avec le temps, le lieu ou l'état de l'atmosphère.



Tenez, par exemple, les Anglais qui sont, comme on le sait, à l'heure actuelle, nos meilleurs amis; eh bien, il y a quelque cent ans... Mais ça c'est une autre histoire !
E. VERMEERSCH.

Un marquis authentique a boxé contre un mineur

Londres, 25. — A Glasgow, s'est disputé hier le championnat de boxe, poids moyens amateurs pour l'Ecosse. Un marquis authentique et un mineur étaient au prises.

Au troisième round, le marquis, dont l'habileté fut particulièrement remarquée, était proclamé vainqueur, aux applaudissements d'une partie des spectateurs.

La Médaille de la Grande Guerre



Des cinquante projets de médaille internationale de la grande guerre qui ont été examinés dernièrement à Paris par un jury présidé par M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, c'est celui présenté par M. Alexandre Morion, « La Victoire offrant des Lauriers », qui a obtenu le premier prix, soit 3.000 francs. Avec ce prix, M. Morion a donc l'espoir de la trapper de cette nouvelle médaille, dont on voit ci-dessus l'avers et la revers.

Un jeune soldat roubaisien tué dans la Ruhr



Cette photo qui date de deux ans, reproduit les traits du jeune soldat de la classe 23, Léon DELREUX, domicilié à Roubaix, tué mystérieusement ainsi que nous l'avons relaté, à Essen, le 7 a une quinzaine de jours, d'une balle de revolver dans la poitrine.

Une représentation ne put avoir lieu à Dunkerque

UN DES ACTEURS AVAIT TENTE DE SE SUICIDER
On devait donner samedi soir à Dunkerque une représentation intitulée « Le Chauffeur de Chez Maxim's ».

Un nombre public s'était pressé près des portes du théâtre municipal qui demeurait obstinément fermées. La cause de cette réaction subite, ne devait être connue qu'en fin de soirée.

Un artiste, M. Jean Parys, avait tout simplement voulu tenter à ses jours. Lorsque l'on se rendit dans sa chambre, située à l'Hôtel Terminus, place de la Gare, pour connaître les raisons de son absence, on le trouva à demi asphyxié.

L'acteur avait ouvert le radiateur à gas de sa chambre. Il attendait ainsi la mort. Déjà, dans l'après-midi, on avait dû lui arracher des mains un revolver dont il voulait se servir pour se tuer.

Un médecin a été appelé au chevet du désespéré qui, fortement intoxiqué, a dû être transporté à l'Hôpital.

Un garde-champêtre a été tué par un camion à Arras

Dans la soirée de samedi vers 6 heures, M. Antoine Lantoin, 60 ans, garde-champêtre, à Duisans, passait dans la rue d'Amiens, à Arras. A un moment donné il croisa un camion d'une entreprise d'Arras qui passait à une lente allure; par suite d'un faux mouvement il tomba d'une façon si malheureuse que la roue arrière du véhicule lui passa sur la tête qui fut broyée.

Muse Lilloise ACTUALITE Les Nouveaux Riches

La guerre a transformé les gens, que d'inséparables ont fait fortune, de tous ces anciens porotins. Ont l'air d'avoir gagné la lune; Ces nouveaux riches font d'énormes, Ces parvenus font tant d'épate, Qu'on les s'présente même au théâtre, Or les fonctionnaires à quinze pas.

VI. Bien les « nouveaux riches », Ces espèces d'antins, Qui n'ont point deux qu'anches, Font à ch'heur les rapins ! Comme si ch'heur d'ch'riches, On les s'rette in passant, In riant, touj' disant : « Ça ! ch'est des nouveaux riches. »

VI. Le nouveau riche port' ses habits, Et pour mieux s' donner d'importance, Il s' gessoit tout comme à Paris, Mais don't des cope d' pied à la France; Souvent ch'est un d' ches « maronnés », Qu'il s' profiter d' la guerre, Pour exploiter mieux la misère, Qu'on avot dins nos pauf pays.

VI. Elil' sint l'odeur du pachouin, Elil' se croit fin bien dins s' toilette, Ses feux brillants, in chugu' candi, Qui l'impechent à s' tenir in place; Faut vir ch' comme elle a bien' grâce, On dirot v'raitint, quand el' passe, Un p'tit pain qui perd sin pâté.

VI. Elil' sint l'odeur du pachouin, Elil' se croit fin bien dins s' toilette, Ses feux brillants, in chugu' candi, Qui l'impechent à s' tenir in place; Faut vir ch' comme elle a bien' grâce, On dirot v'raitint, quand el' passe, Un p'tit pain qui perd sin pâté.

TERRIBLE ACCIDENT A WORMHOUDT

Une auto tua une fillette, fit panache et se retourna

Les passagers : MM. des Rotours et Delesalle, Députés, furent contusionnés; M. Monsarrat, Vétérinaire, fut blessé.

Hazeubrouck, 25. (De notre corr. part.) — Un terrible accident d'automobile s'est produit sur la route de Cassel à Lille.

Revenant d'un concours agricole, M. des Rotours, député du Nord, ramenait dans son auto, qu'il conduisait lui-même, plusieurs personnes, dont M. Charles Delesalle, député du Nord et Monsarrat, vétérinaire départemental.

La voiture atteignait la petite agglomération de Wormhoudt, quand soudain un groupe de fillettes, en coup de vent, traversa la rue.

M. des Rotours vit le danger. Sans perdre une minute son sang-froid, il freina à bloc, mais les enfants étaient si près de l'auto que l'une d'elles, une gamine de cinq ans, fut atteinte par le capot de la voiture, projetée avec une violence inouïe sur le sol et tuée net.

D'autre part, le coup de frein de M. des Rotours avait été si brutal que l'auto, s'arrêtant court, fit panache et se renversa sur ses occupants.

Les habitants accoururent. Ils dégagèrent les voyageurs qui, par miracle, n'avaient que des contusions légères; seul, M. Monsarrat était assez sérieusement blessé. Son état, cependant, n'était pas alarmant, et, dans la soirée, il put être ramené à Lille.

Ce pénible accident a vivement impressionné la population de Wormhoudt.

La sanglante tragédie de Boulogne-sur-Mer

L'assassin fut arrêté grâce à un journal
Boulogne, 25. (De notre corr. part.) — Nous annonçons hier matin l'arrestation à Calais d'Emile Antérieux, le meurtrier boulognais. Voici comment elle fut opérée : Antérieux, son forfait accompli s'était rendu gare des Intinelleries, à Boulogne et y avait pris le train de quatre heures pour Calais.

Arrivé dans cette ville, ne sachant exactement où il se dirigeait, il entra dans un café, tenu par Mme Julie Bailleul et commanda un café.

Un journal régional étant arrivé dans l'estaminet, il le parcourut et se mit alors à fondre en larmes et il avoua à la cabaretière que c'était lui qui était visé.

La police fut aussitôt prévenue et vint arrêter le meurtrier, qui se laissa faire. Il fit au commissaire un récit détaillé de son forfait, ajoutant qu'il le regretait et qu'il avait agi sous l'empire de la colère et de la jalousie. Il supposait sa maîtresse couchée avec un autre.

Ramené dans la matinée à Boulogne, comme nous l'avons dit, Antérieux, après avoir été interrogé par le juge d'instruction, a été confronté dans l'après-midi de samedi avec ses deux victimes.

Il fut ensuite dirigé sur la Maison d'arrêt et écroué.

Situation normale des arrivages de charbon dans nos régions

Paris, 25. — On a annoncé qu'en raison de la pénurie des moyens de transports, le charbon allait peut-être manquer dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Renseignements pris dans les milieux autorisés, cette information a trait à un état de choses déjà ancien et qui est en voie de complet rétablissement.

Le temps d'aujourd'hui

BEAU
Bien, nuageux, brumeux, le matin; éclaircies l'après-midi, mais ciel se recouvrant vers nouvelles pluies printaniales. Température minimum : 8.

VERS UN NOUVEAU LILLE



UNE PERCEE DANS LE QUARTIER DU CENTRE
La capitale de la Flandre prendra, dans un jour plus ou moins éloigné, un aspect de beaucoup différent de celui d'avant-guerre. Dès la suppression de l'ancienne muraille, fait découvert une perspective toute nouvelle. D'ici peu, une percée qui vient d'être faite à hauteur de la grand'porte de service de l'Hôpital Militaire, face à la rue Gambetta et dont la photo ci-dessus donne une reproduction prolongera la rue Jean Sans Peur jusqu'à la rue de l'Hôpital Militaire; le boulevard de la Liberté se trouvera ainsi directement relié à la Grand'Place, à la Bourne, au Nouveau Théâtre, etc...

Aux Cheminots lillois morts pour la France



Une plaque commémorative « Aux Cheminots Lillois morts pour la France » a été inaugurée hier matin, dimanche en gare de Lille.

Le successeur de M. Ribot au Sénat a été élu

C'est M. Petit, lequel obtint une voix de majorité au second tour
Le successeur de M. Ribot a été élu hier à Arras. C'est M. Petit, qui devient de ce fait sénateur du Pas-de-Calais.

Au premier tour, le candidat officiel arrivait en tête, mais son nombre de voix se trouvait largement contrebalancé par l'ensemble des voix radicales et socialistes, qui s'affirmèrent nettement contre la politique du Bloc National.

Voici d'ailleurs les résultats de ce premier tour :
Inscrits, 1977; ont obtenu : MM. Petit, candidat du Bloc National, 882 voix; Basy, socialiste; 483; Loth, radical; 189; Morel, républicain; 233; Merlin, communiste; 84; Gaudemant, indépendant; 22; Didecot, radical; 18; Leclat-Rohart, social-démocrate-économiste; 15; nuls, 49 Ballotages.

A l'issue de ce scrutin, le candidat communiste déclara se désister en faveur de notre ami Basy.

Conformément à un accord pris précédemment, M. Loth, candidat radical, se désista, de son côté, en faveur de M. Morel, républicain.

Pour le second tour, les candidats en présence étaient : Basy, radical et Petit.
M. Petit obtint 969 voix; Basy 662; Morel, 304. La majorité absolue étant de 968 voix, M. Petit fut proclamé élu à une voix de majorité. Il y eut 61 bulletins nuls ou divers.

Il y a eu des protestations puis on manifesta en faveur de Basy

A la proclamation du scrutin, une formidable clameur et des cris répétés de « Vive Basy ! » se firent entendre dans la salle du dépouillement. Contrairement à la loi, sur les tables, à côté des urnes, on avait déposés des bulletins au nom de M. Petit. De nombreuses protestations furent entendues. De la préfecture à la gare d'Arras, une colonne de 500 manifestants accompagna Basy en chantant l'« Internationale ».

On avancerait l'heure de trente minutes

Paris, 25. — Dans le but de concilier les intérêts en cause dans la question de l'heure d'été, le gouvernement a décidé de se rallier au principe de l'adoption de l'heure de Strasbourg qui constitue une avance d'environ 30 minutes.

Un projet de loi dans ce sens sera incessamment soumis à la signature de M. Millerand par le Ministre des Travaux Publics.